

Socrate ne commettait pas un crime, au contraire, il recevait la mort des mains de la loi, il la recevait au profit de la vérité, il scellait dignement le testament de sa vie par le testament de sa mort. Pour saint André, que je n'avais pas nommé, ce vieillard mort à Patras, il faisait bien plus que Darius, que Caton, que Socrate lui-même; Socrate eût vécu, il eût été bien aise de continuer à vivre au milieu de ses disciples. On ne voit pas qu'il ait aimé le supplice, l'ignominie. Mais dans l'âme de saint André, nous trouvons un sentiment nouveau, l'amour de la mort, l'amour du supplice, un mépris profond pour cette vie présente, qui fait que sa victoire est bien supérieure à celle de tous ces héros qui avaient précédé. Aussi son nom n'est pas seulement un nom honorable, un nom magnifique, un nom vénérable, mais c'est un nom sacré, et, à quelques jours derrière moi, la chrétienté tout entière, réunie aux pieds des autels, prononçait son nom et l'honorait avec foi et avec amour.

Eh bien! Messieurs, ces hommes si différents d'époque et de génie, n'ayant ni les mêmes lois, ni la même doctrine religieuse, ni les mêmes traditions, qu'est-ce donc qui leur a donné à tous cette force, cette élévation au-dessus de la vie, cette puissance sur l'avenir? Qu'y a-t-il entre eux qui leur ait été commun? qu'y a-t-il qui ait pu les rendre chers à leurs contemporains, et précieux devant la postérité? Ce qu'il y a, ce qui les a fait vivre, et les fait vivre encore aujourd'hui, ce qui me donne le droit de vous en parler au milieu de cette basilique, c'est que tous, ils avaient une doctrine élevée; ce n'était pas du sang seulement qui coulait dans leurs veines, c'était de la foi, c'était une vie spirituelle, une vie qui leur permettait d'ouvrir leurs veines, de prendre une goutte de leur sang dans leurs mains, et de la jeter au monde comme un signe qu'ils étaient maîtres de lui, et que cet univers de boue ne pouvait rien contre la vie suprême qui coulait plus avant en eux dans des canaux secrets et imperceptibles, que la science de l'homme ne déséquerra jamais sous son scalpel. Ce qui les a rendus puissants, c'est la Doctrine. Saint André était chrétien; Socrate, platonicien; Caton, stoïcien; Darius... vous attendez peut-être ce qu'était Darius? J'ignore dans quelle doctrine il avait été nourri; mais, à coup sûr, il croyait à quelque chose de plus grand qu'un empire, de plus précieux que la prospérité, de plus rare que la victoire; il croyait à quelque chose d'invisible, d'impalpable, d'indémontrable, et pourtant de certain, il croyait à l'honneur. Et moi, Messieurs, moi aussi, il y a une doctrine dans mes veines; moi aussi, par delà votre pouvoir et le pouvoir de tous les hommes ensemble, par delà votre science, par delà votre anatomie, par delà la pointe de votre épée et de votre scalpel, il y a des canaux dans lesquels il court quelque chose, où vit une doctrine sacrée: oui! je n'ai qu'un jour à vivre, et pourtant une pensée éternelle bat dans mon sein comme l'Océan bat le sable de ses rivages. Oui! je crois à l'honneur comme Darius, à la patrie comme Caton; à la vérité comme Socrate, au Seigneur Jésus-Christ, le libérateur du monde, comme saint André. J'y crois, et pour résumer tout ce que je viens de dire dans un seul mot, je suis catholique, apostolique, romain. C'est mon nom, c'est ma vie, c'est ma puissance, c'est mon trône, car je suis roi. Quand ce proconsul de Sicile faisait mettre en croix Gaïus, le malheureux s'écriait du haut de l'instrument de son supplice: *Civis romanus sum e.o, je suis citoyen romain*; et moi je vous dis: Faites de moi ce que vous voudrez, frappez-moi par la parole ou par le glaive, du haut de ce trône que la doctrine a fait dans mon âme, *je suis roi, rex sum ego*. Je vous le crie, non pas comme Gaïus, en face des rivages libres de l'Italie, mais en face des horizons de l'éternité, qui m'attendent, qui m'appellent, qui me disent que vous ne pouvez rien contre moi, parce que vous ne pouvez tuer que le corps, et qu'ils sont la patrie de l'âme.

Dans la seconde partie, l'orateur a défini la doctrine, la science de la vie. Après un tableau de la vie prise en général, qui n'est qu'un immense mouvement, il a remarqué que la vie de l'homme était une série de mouvements libres, que l'homme n'agissait qu'en vertu de sa volonté, celle-ci ne se déterminait à lui commander l'action, que par le conseil de l'intelligence. Or, l'intelligence, quand elle sollicite une action, c'est-à-dire un mouvement de l'homme, a nécessairement en vue ce qui constitue l'essence de tout mouvement, savoir, le point de départ, le terme d'arrivée, et le chemin ou le moyen entre les deux. Selon que l'esprit conçoit d'une manière ou d'une autre le principe, le but et les voies de l'homme, il dirige la volonté vers un terme ou vers un autre, par le chemin de droite ou par le chemin gauche: toute la vie humaine dépend donc de la doctrine; la doctrine est le principe de nos actions, dont la suite et l'ensemble constituent notre vie. Aussi n'y a-t-il pas d'homme qui n'ait une doctrine, s'il n'est à l'état d'enfance ou de folie. Mais il y a des doctrines basses et des doctrines élevées, des doctrines certaines et des doctrines incertaines, des doctrines vraies et des doctrines fausses. Le monde est une lutte entre mille doctrines publiques et privées qui s'en disputent le gouvernement. Quelle est la véritable?

Ici l'orateur s'est demandé si, dans cette recherche d'une chose aussi capitale que le principe même de nos actes et par conséquent de notre vie, l'homme ne devait s'isoler ou s'unir à ses semblables, les consulter, les entendre. Il a parlé du commerce de la parole, établi par Dieu pour éclairer l'humanité. S'adressant à l'auditoire, comme à la réunion de toutes les écoles, de toutes les idées, de toutes les doctrines, il leur a déclaré qu'il étudiait leurs écrits, qu'il y cherchait, même au milieu des ténèbres, quelques étincelles qui pouvaient s'y trouver; il leur a demandé la réciprocité: "Donnez-moi, a-t-il dit, l'hospitalité de la conviction, et souffrez que je vous la rende à mon tour."

Après ces considérations sur les doctrines en général, le P. Lacordaire a fait remarquer qu'avant toute discussion la doctrine catholique était une doctrine élevée et nationale; élevée, de l'aveu même de tous les organes de ce siècle; nationale, parce qu'elle avait été constamment celle de la France depuis Clovis, et que de même qu'un homme vit par une nation, il y a aussi par une doctrine; qu'ainsi c'était l'âme même de leurs pères qui leur parlerait, cette âme survivant dans les pensées qui avaient été la source des actes dont se compose notre histoire nationale. Enfin le P. Lacordaire a terminé en rappelant à ses auditeurs, quel que fût leur âge et l'état de leur esprit, que la doctrine catholique avait été leur nourrice, et qu'ils lui devaient au moins ce respect dont faisaient preuve ces anciens rois qui, tous les matins, baisaient au front celles qui les avaient nourris de leur lait.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

J'aime à applaudir à l'approbation que vous donnez dans votre numéro du 2 décembre, au système d'enseignement suivi par les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne. Il serait à désirer que nos Instituteurs dans les campagnes, pussent tous passer quelque temps dans leurs écoles pour y saisir la méthode d'enseignement et de direction des classes, qui entre pour beaucoup dans les progrès que font les enfants de certaines écoles. Ceux qui ont eu l'occasion de diriger des écoles conviennent que l'on double les progrès des élèves, lorsque les maîtres suivent de bonnes méthodes d'enseignement et de direction dans leurs écoles; mais il n'est pas bien facile au grand nombre des Instituteurs d'aller se former à Montréal, sous la direction de ces maîtres habiles à bien conduire la jeunesse; et en supposant que les Instituteurs eussent cet avantage, que deviendraient les Institutrices, qui doivent être en bien plus grand nombre et qui généralement sont moins bien préparées à tenir des écoles où l'éducation doit convenir aux deux sexes. Elles s'efforceraient, dira-t-on, de se rendre capables par elles-mêmes et par la pratique qu'elles auront dans leurs écoles. Mais cela est un moyen bien long, très difficile, et au-delà de la capacité du très grand nombre. Il faut passer par les leçons verbales des maîtres; il faut acquiescer, sous eux, de la pratique; il faut se familiariser avec ce genre d'occupation auquel on doit se livrer; ceci est incontestable. Ce n'est donc pas le moyen le plus sûr de se procurer prochainement des Institutrices qualifiées pour tenir de ces écoles, selon l'exigence du temps, et selon les besoins des populations. J'ai déjà dit précédemment qu'il fallait qu'il y eût différents ordres d'écoles, et c'est indispensable: tout le monde n'a pas besoin du même degré d'instruction, toutes les localités ne peuvent également se cotiser pour soutenir des maîtres capables de conduire des écoles supérieures, et la raison dit qu'il faut plus rémunérer un instituteur bien instruit, qu'un autre qui peut à peine tenir une école inférieure. Il faut néanmoins que les Instituteurs puissent vivre de leurs honoraires, et que ceux qui ont fait des sacrifices considérables, pour se procurer une bonne éducation, puissent être indemnisés de leurs dépenses, et se trouver dans une grande aisance pour établir convenablement leurs enfants; car dans l'état actuel, grand nombre d'Instituteurs et d'Institutrices sont ou pères ou mères de familles, et il faut qu'ils aient des revenus suffisants pour élever leurs enfants. C'est bien ici l'occasion de faire des souhaits pour voir arriver bientôt le temps où le grand nombre des écoles seront dirigées par des religieux et des religieuses. Le public y gagnera beaucoup dans ce temps-là, car la dépense, pour le soutien des écoles, sera bien moindre, l'éducation sera mieux soignée en général et la jeunesse bien mieux formée. Il faut espérer que ce temps si désirable n'est pas bien éloigné de nos jours. Les écoles à établir en vertu de la loi pour encourager l'éducation élémentaire, devraient être au moins de trois ordres différents; dans l'ordre inférieur, on y enseignerait la lecture, l'écriture et l'arithmétique, sans oublier le catholicisme, car, comme vous l'avez judicieusement observé, M. l'Éditeur, l'éducation doit avoir la religion pour base. Dans le second ordre, on enseignerait outre les matières de l'ordre inférieur, la grammaire dans la langue de la majorité des élèves formant cet ordre d'école, ainsi que les premières notions de géographie et d'histoire. Dans les écoles supérieures, ou du premier ordre, on ajouterait, aux matières des deux autres ordres que l'on perfectionnerait, la tenue des livres, le dessin linéaire, l'enseignement de la géométrie pratique, pour les garçons; et la broderie pour les filles, &c &c &c. C'est à peu près la sphère de l'éducation élémentaire, éducation qui peut devenir générale dans notre province, si cette éducation plus ou moins perfectionnée ne se répand pas dans les rangs de nos paroisses, ou des townships, elle ne répondra pas au besoin des populations, et à l'exigence des temps. Ainsi on devrait établir des écoles supérieures, dans tous les villages où il y a plus d'enfants et plus de moyens pour soutenir des écoles. Dans les rangs populaires et un peu aisés, on devrait y former des écoles moyennes ou du second ordre et dans les places pauvres, et peu peuplées, on y formerait des écoles de l'ordre inférieur; par cette disposition toute naturelle, chaque localité trouverait ce qui lui convient. Mais encore une fois, pour diriger toutes ces écoles, il faut de bons maîtres, et de bonnes maîtresses, sur lesquels on puisse compter! hé, où sont-ils? Celui qui examine la manière dont la plupart des écoles de campagne, sont conduites, ne peut que former des souhaits, pour avoir quelque chose de meilleur. Il est donc du grand intérêt public, maintenant que les écoles vont devenir permanentes, d'exiger de bonnes qualifications de la part des maîtres et des maîtresses d'écoles, et pour cela, il faut leur donner l'occasion de se qualifier, sous le rapport de la capa-